

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 62 (1975)
Heft: 8: Schauspiel und Architektur = Le spectacle et l'architecture

Artikel: Les Jeux Olympiques de 1976 à Montreal = Olympiade 1976 in Montreal
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-47856>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

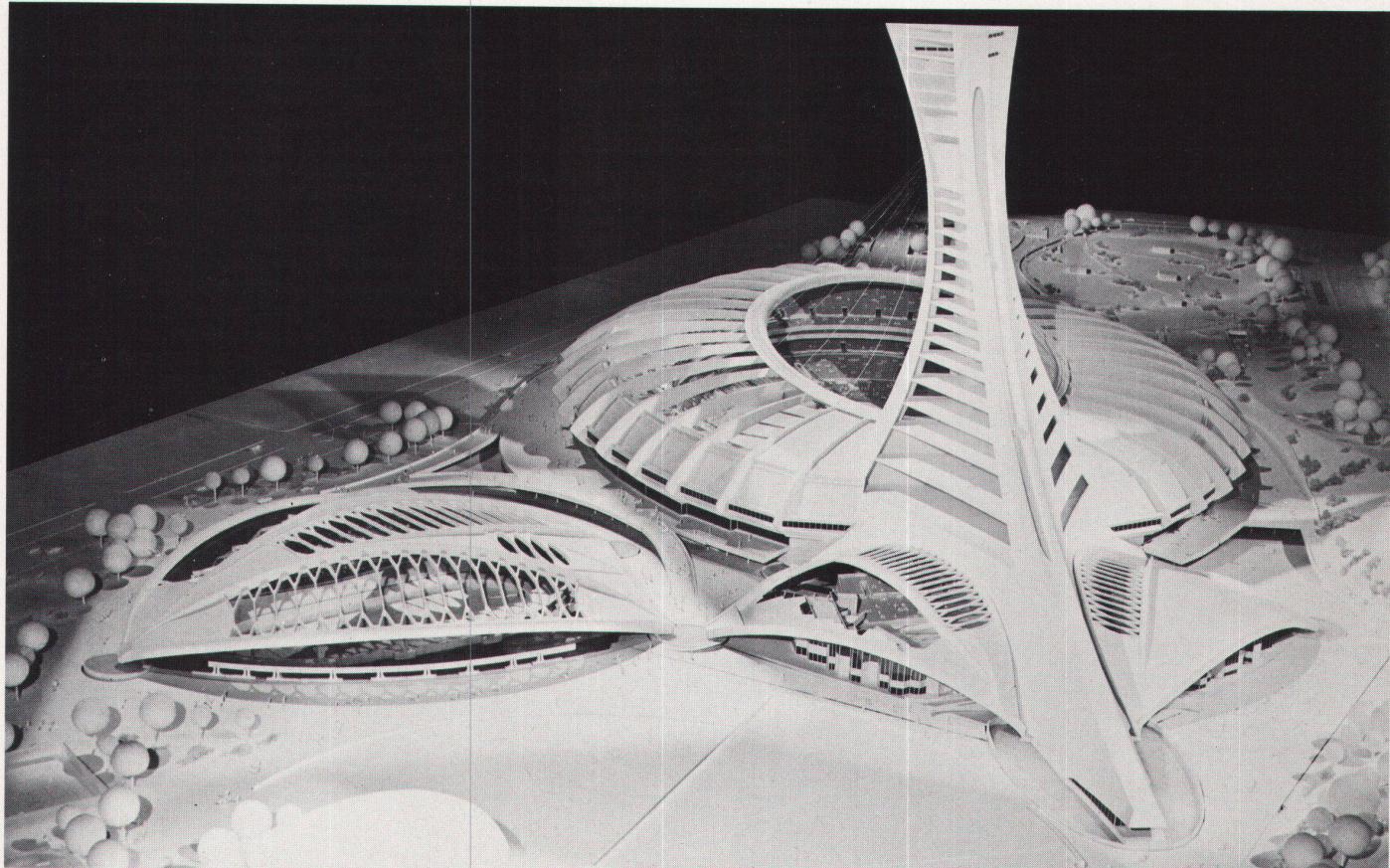
Les Jeux Olympiques de 1976 à Montréal

La ville de Montréal, dans la province du Québec au Canada, a été choisie comme lieu des prochains Jeux Olympiques de 1976. C'est l'architecte français Roger Taillibert qui a été chargé de la réalisation des installations sportives qui sont réalisées à cette occasion.

Si ce choix a été vivement critiqué par d'aucuns, qui auraient préféré confier la tâche de construire l'ensemble olympique à un architecte canadien, d'autres difficultés sont bientôt apparues, sous forme de conflits so-

ciaux et de grèves qui ont immobilisé pendant de longues semaines le chantier de Montréal. Si bien que l'on se demande sérieusement aujourd'hui si les J.O. pourront bien avoir lieu au Canada l'été prochain...

En outre, les critiques vont bon train, face aux réalisations qui prennent forme aujourd'hui. Des spécialistes n'ont pas craint de qualifier ce complexe olympique «d'architecture à la Spirou» en raillant son aspect tape-à-l'œil...



Maquette des installations des Jeux Olympiques de Montréal, par l'architecte français Roger Taillibert

Les techniques

Le béton offre toutes les garanties recherchées pour de tels ouvrages et pour franchir ainsi les grandes aires de jeu. L'ossature tubulaire des 34 consoles du stade est composée de près de 1500 pièces entièrement préfabriquées, montées, collées, postcontraintes et entièrement autostables, les porte-à-faux atteignant 50 m.

Trois cent mille m³ de béton, 30 000 tonnes d'acier normal, 3000 tonnes d'acier de précontrainte constitueront la structure de tous les édifices. Le mât sera partiellement préfabriqué, la structure spa-

tiale sera assemblée niveau par niveau et dans des conditions encore jamais réalisées en matière de construction oblique.

Le porte-à-faux est d'environ 60 m. Les coques des piscines seront en voile mince désolidarisé de l'ensemble du système porteur du mât, bien que s'appuyant sur des butées communes. Une liaison mécanique par résille supportant un dispositif translucide a été créée dans un but structural décomposant ainsi les familles d'enveloppes.

La salle de sports abritant le vélodrome est constituée sans aucun point d'appui intermédiaire. Sa portée est de 190 m environ. La ré-

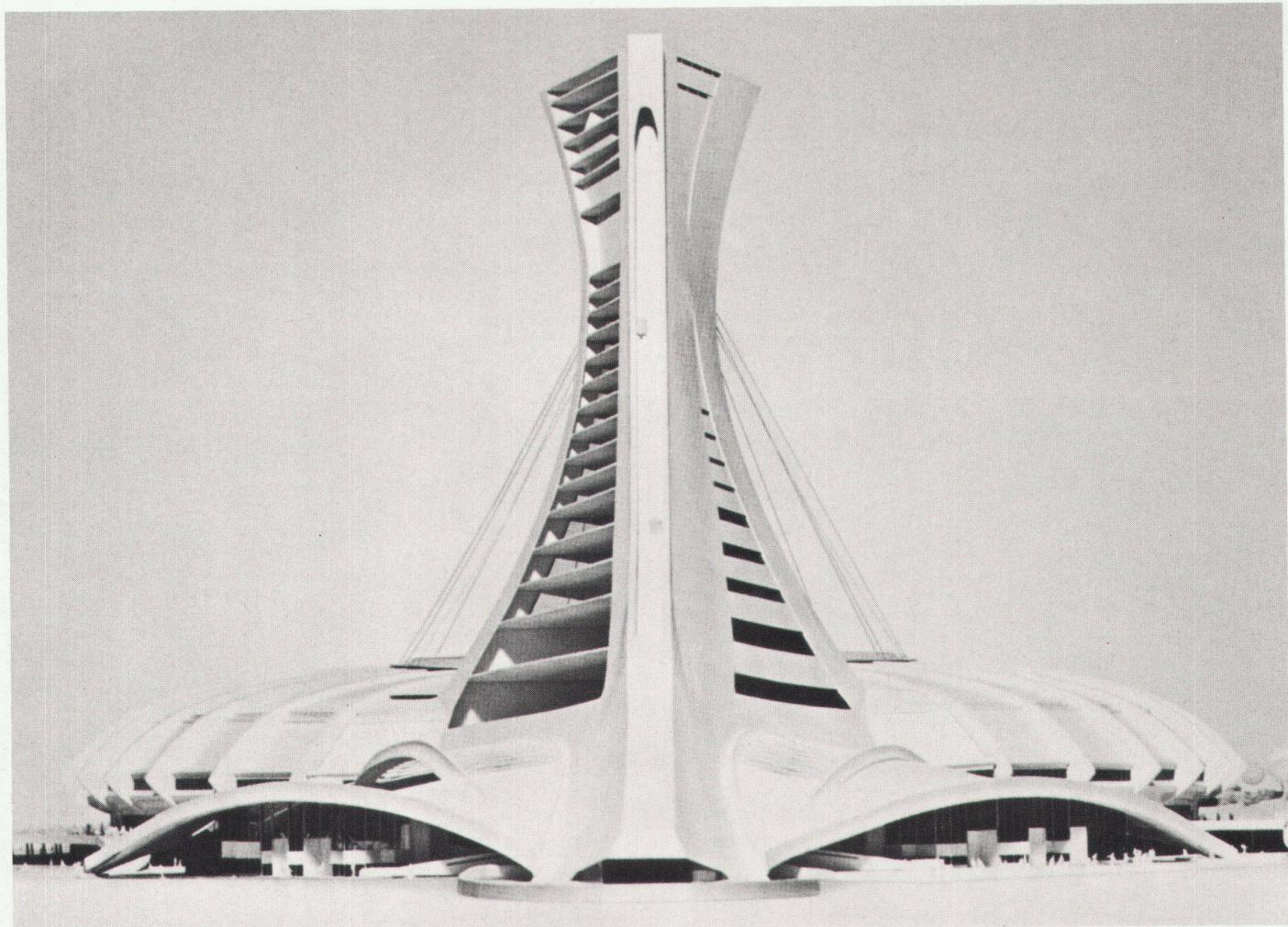
sille préfabriquée en éléments géants et assemblés donne une image certaine des grandes possibilités de la matière utilisée. La diffusion de lumière a été recherchée à partir de dômes en verre acrylique à double paroi diffusant une plage constante d'éclairage diurne. Les parois de glace transparentes sont utilisées, soit au stade, soit à la piscine ou au vélodrome.

La toiture mobile développant le plus grand toit mobile jamais adapté sur un tel bâtiment se justifie par la vocation «tous temps» du stade. Membrane tendue pouvant résister à des forces considérables, elle allie toutes les nouvelles tech-

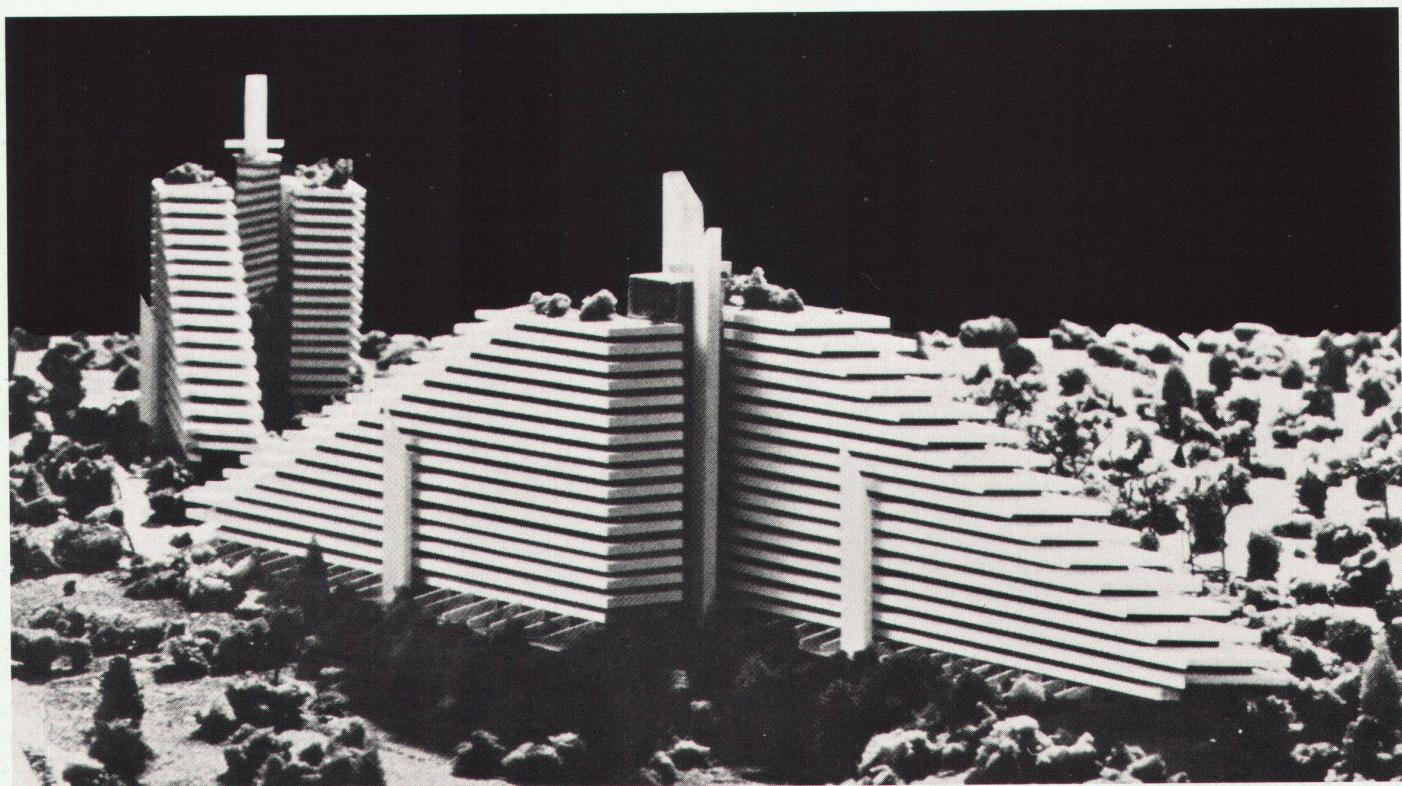
niques. Câbles et membrane couvrent près de 18 000 m² sans point d'appui.

Le programme

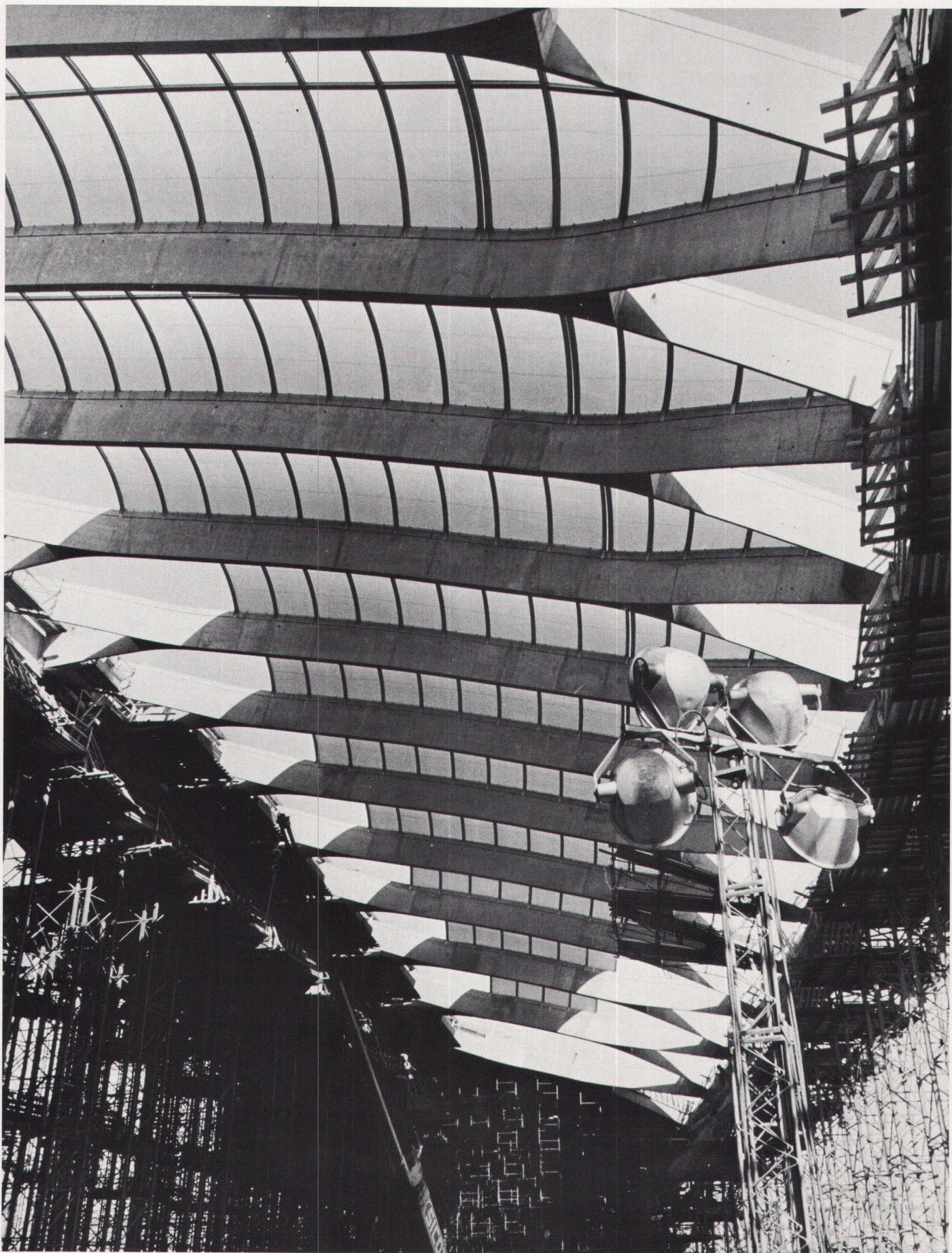
Le programme se développe sur près de 50 hectares. Le stade sera toujours le lieu de concentration humaine le plus vivant et le plus important de la ville. Il devra vivre au-delà de cette grande rencontre internationale dans un cadre permanent d'humanisation. Pour cela les sports de demain dans l'Arène, base-ball et football américains seront privilégiés dans ce programme. Le centre de natation,



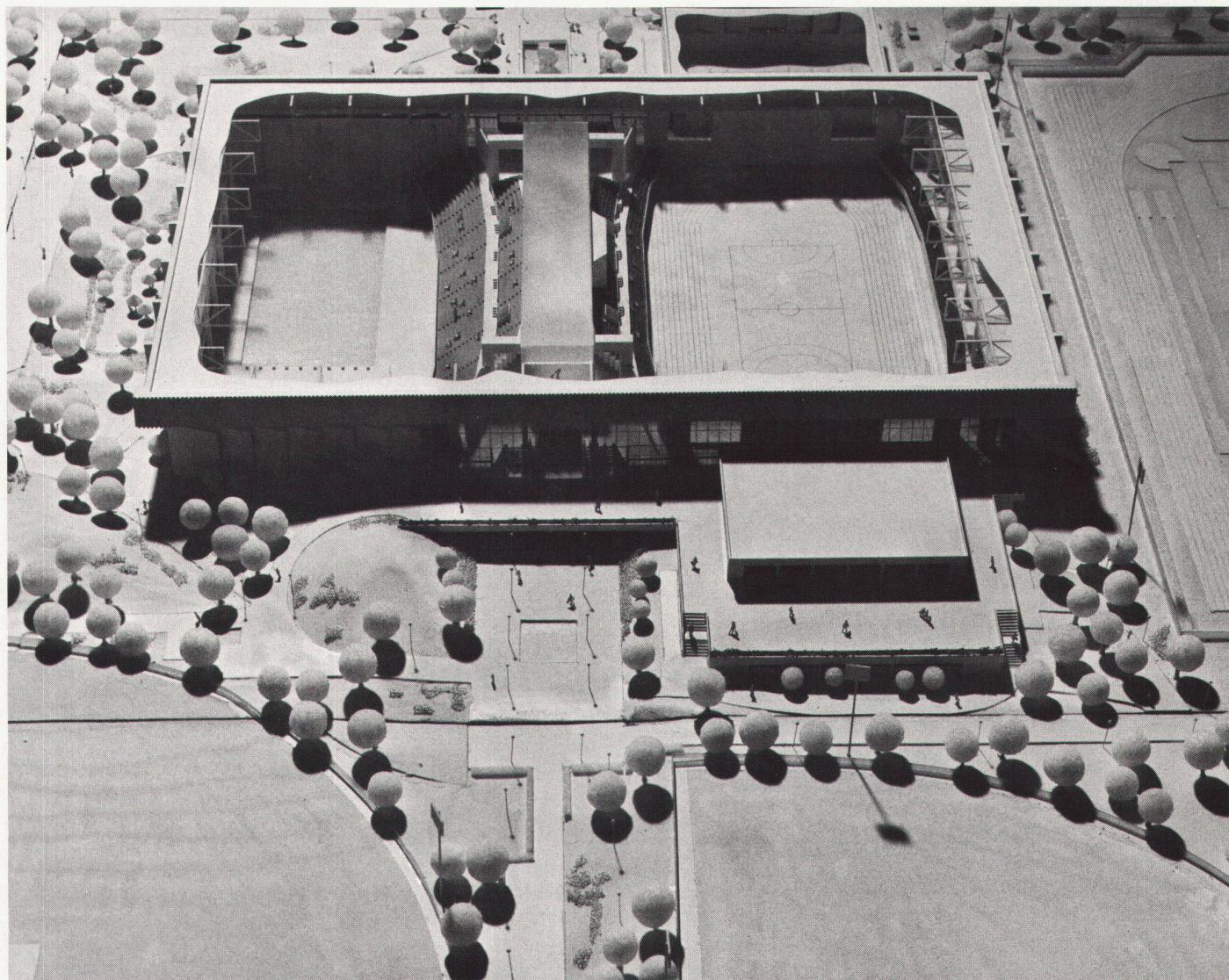
Maquette du stade olympique de Montréal



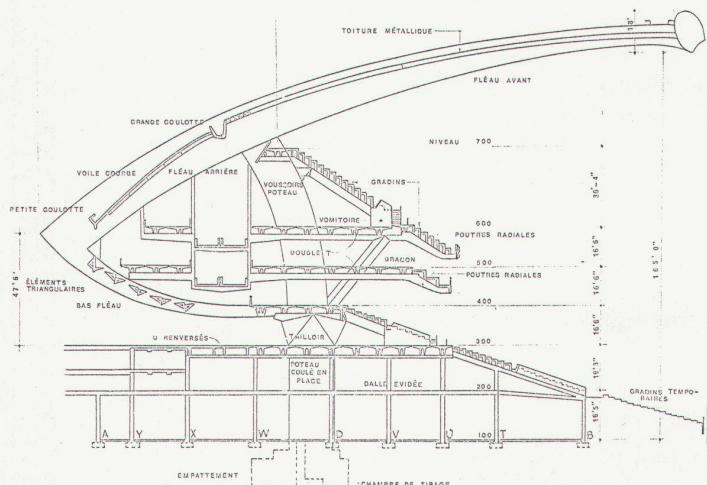
Maquette du «village» olympique de Montréal



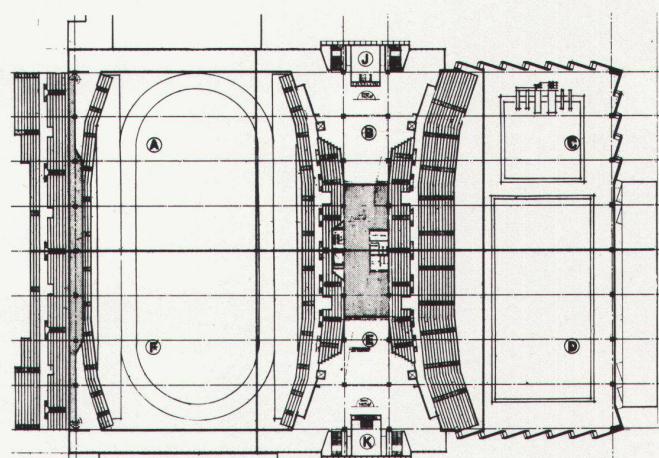
Les résilles de couverture du vélodrome



Maquette du Centre Claude Robillard, vue en écorché



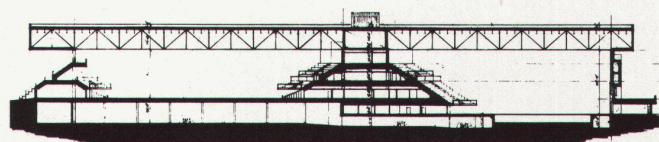
Coupe représentant une des consoles du stade



Le Centre Claude Robillard: plan



Le Centre Claude Robillard: élévation



Le Centre Claude Robillard: coupe

lieu de compétitions olympiques, se développera de même que les sports cyclistes, sous une résille éclatée mais greffée à l'édifice principal. Tous les sports de salle y seront représentés.

Les équipements sportifs de la cité comprendront:

Le stade olympique

Le stade, dont la forme elliptique évoque celle d'un coquillage géant, contiendra 50 000 places en période normale et, pour les Jeux, 70 000 spectateurs pourront participer aux réunions. La plus grande dimension est de 490 mètres et la largeur du petit axe est de 280 mètres. Il est constitué de six niveaux de circulations horizontales.

Le stade pourra se transformer en moins d'une heure pour répondre à la géométrie des jeux de surface (base-ball, football). Ceci est rendu possible par la nature des gradins se déplaçant sur coussin d'air.

Le mât avec ses salles de sports

Afin de répondre aux besoins climatiques et d'assurer un équipement permanent à toutes les disciplines sportives, le sport de salle a trouvé droit de cité dans le mât, créant ainsi un groupement efficace pour les fréquentations de faible densité sportive.

La présence de cet édifice en flèche répond à un critère de structure spatiale reprenant la résille conique facilitant le développement de la membrane couvrant en période d'hiver l'ensemble du stade. Il comprend 18 étages répartis en grandes salles de sports (volley-ball, basket-ball, handball, escrime, lutte, boxe, judo, gymnastique, tennis de table), vestiaires et

services techniques nécessaires à une telle installation éducative. Un service administratif des sports y est prévu. C'est au total près de 27 000 m² que représente cet édifice.

Au sommet, un restaurant panoramique complète l'intérêt attractif d'un tel ensemble. La hauteur est de 168,40 mètres. Un ascenseur extérieur à double circuit dessert l'ensemble jusqu'à son sommet et un dispositif identique alimente toutes les salles intérieures suivant une course parabolique.

Dans sa partie supérieure, la membrane se replie suivant un programme défini géométriquement. Sa surface sera de 18 000 m² et son poids, voisin de 200 tonnes.

Centre de natation

Situé au nord-est du grand axe du stade, il se développe sous la structure spatiale du mât sous forme de trois coupoles, et est constitué de trois niveaux principaux couvrant une surface d'emprise de près de 10 000 m².

Celle-ci sera réduite après les Jeux afin d'y inscrire une piste d'athlétisme de 250 m avec cinq couloirs. Cette piste de compétition étant indispensable pour la permanence d'utilisation de toutes les disciplines sportives après les Jeux. Le grand stade olympique devenant le stade des jeux de ballon.

On trouve dans cette installation: a) le bassin de compétition olympique de 50 × 25 × 2; b) le bassin de compétition plongeon de 25 × 25 avec tremplins de 3,5 m, 7,50 m et 10 m; c) le bassin d'entraînement de 25 × 12,50; d) le bassin de plongée subaquatique.

Dix mille places sont prévues pour les spectateurs en période de

Jeux. Mille cinq cents places de vestiaires avec dispositif de distribution mixte permettront des utilisations polyvalentes suivant les compétitions.

La salle des sports «vélodrome»

Le programme de cet édifice à vocation multiple reçoit dans son enceinte la piste de cyclisme de 285,74 m, avec série de vestiaires adaptés à toutes les rencontres de cette discipline. Cinq courts de tennis sont prévus au centre de la salle. Cette surface est utilisable pour rencontres de handball, basket-ball, boxe, lutte ou congrès. La capacité d'accueil de cette salle variera de 7000 à 10 000 places assises. Elle est entièrement climatisée.

Roger Taillibert, Architecte en Chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux

redonner aux Jeux le caractère dont rêvait leur rénovateur, le Baron Pierre de Coubertin. Des jeux simples, mais tout aussi efficaces, et à meilleur compte.» Qu'en est-il aujourd'hui?

Il faut malheureusement admettre que toutes les erreurs de Munich ont été reproduites, sans que l'on en ait tiré les leçons. Les jeux de Montréal seront les plus coûteux de l'histoire olympique, à l'exception de ceux de Tokyo.

Le 7 mars 1972, le maire Drapeau avait rassuré la population en affirmant que les jeux ne coûteraient que l'équivalent de 300 millions de francs suisses. Un an plus tard, le Comité organisateur des Jeux Olympiques dévoilait qu'ils coûteraient 780 millions!

Dès le départ, on avait parlé d'autofinancement. On prévoyait couvrir l'opération à l'aide de trois programmes: l'émission de 28 pièces d'une monnaie olympique, la création d'une loterie olympique et l'émission de timbres olympiques.

Or ce projet s'avère un échec cuisant. Car dès décembre 1974 on savait que les équipements allaient coûter 1400 millions, et une commission parlementaire, obligeant le maire Drapeau à ouvrir ses livres, a révélé au public le coût des équipements:

- 1) le complexe mât-stade-toit-piscine passait de 125 à 830 millions de francs,
- 2) le vélodrome de 38 à 85 millions,
- 3) le centre Claude-Robillard de 38 à 125 ou 150 millions de francs,
- 4) le bassin d'aviron de 30 à 58 millions,
- 5) le village olympique de 80 à 125, puis 200 millions!

Ainsi, il est assuré que le déficit se situera entre 650 et 800 millions de francs suisses...

Olympiade 1976 in Montreal

Die Stadt Montreal in der kanadischen Provinz Quebec wurde zum Sitz der kommenden Olympiade 1976 erwählt. Mit der Realisation der zu bauenden Sportanlagen wurde der französische Architekt Roger Taillibert beauftragt.

Diese Wahl stiess auf heftige Kritik bei jenen, welche die Aufgabe, eine olympische Anlage herzustellen, einem kanadischen Ar-

chitekten übertragen wollten. Andere Schwierigkeiten traten bald hinzu in Form von Sozialkonflikten und Streiks, welche die Olympia-Baustelle wochenlang lahmlegten. Daher kann man sich nun ernstlich fragen, ob die Olympiade im nächsten Sommer überhaupt in Kanada stattfinden kann.

Ausserdem mehren sich die Kritiken an den entstehenden Bauten.

Spezialisten sprachen gar von einer «Architektur à la Spirou», sich über den aufdringlichen Aspekt der Olympiaarchitektur lustig machend...

Das Olympiaabenteuer: Pleite möglich?

In Kanada paaren sich die tumultösen Bauarbeiten – regelmässig

durch Streiks unterbrochen – mit einer Protestwelle gegen die Olympiade selbst. Die Presse hat sich der Frage angenommen und ein Jahr vor dem Eröffnungstag eine Diagnose gestellt, die oft misslönend ist. So zieht Montrals «La Presse» die Bilanz der vergangenen fünf Jahre und schreibt: «Bürgermeister Jean Drapeau erklärte Mai 1971: „Wir wollen nicht unbe-

dingt eine grössere Olympiade vorbereiten (als München). In unserer Bewerbung betonen wir übrigens, dass wir den Spielen wieder jenen Charakter verleihen möchten, von dem ihr Erneuerer, der Baron Pierre de Coubertin, träumte: einfache Spiele, jedoch genauso effektiv und billiger. Wie sieht es heute damit aus?

Leider muss festgestellt werden, dass sämtliche Münchner Fehler noch einmal gemacht wurden, ohne dass man aus ihnen gelernt hätte. Die Montrealer Olympiade

wird die teuerste der olympischen Geschichte, von Tokio abgesehen.

Am 7. März 1972 hatte Bürgermeister Drapeau die Bevölkerung mit der Versicherung beschwichtigt, die Olympiade werde nicht mehr als 300 Millionen Franken kosten. Ein Jahr darauf bezifferte das Organisationskomitee die Kosten auf 780 Millionen!

Anfänglich hatte man von Selbstfinanzierung gesprochen. Vorgesehen war die Deckung der Baukosten durch drei Programme: Herausgabe von 28 Münzen einer

Olympiawährung, Organisation einer Olympialotterie, Herausgabe von Olympiabriefmarken.

Dieses Projekt ist ein totaler Fehlschlag. Seit Dezember 1974 wusste man nämlich, dass die Anlagen 1400 Millionen kosten würden, und eine parlamentarische Kommission, die Bürgermeister Drapeau zur Öffnung seiner Bücher zwang, gab die Kosten der Anlagen bekannt:

1. Der Komplex Mast-Stadion-Dach-Olympiabecken stieg

von 125 auf 830 Millionen Franken,

2. das Velodrom von 35 auf 85 Millionen,

3. das Zentrum Claude-Robillard von 38 auf 125 oder 150 Millionen Franken,

4. das Ruderbecken von 30 auf 58 Millionen,

5. das Olympische Dorf von 80 auf

125, sodann auf 200 Millionen!

Das voraussichtliche Defizit wird zwischen 650 und 800 Millionen Franken betragen...»



En bas, la structure du vélodrome, en haut, les fondations stade: état des travaux en novembre 1974 (Photos: Sipa-Press)